



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 04/03/2025

Séance du 20 février 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 février 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 3), M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n°7 incluse), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 8), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 8 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Kévin BERTAGNOLI

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, Mme Claudine CAULET à M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Guillaume BAILLY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 8), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 8), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 9), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 22), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT

OBJET : 6 - Journée internationale des droits des femmes 8 mars 2025 - Soutien à l'association de préfiguration de la Maison Des Femmes pour l'Egalité

Délibération n° 007834

Journée internationale des droits des femmes 8 mars 2025 - Soutien à l'association de préfiguration de la Maison Des Femmes pour l'Egalité

Rapporteur : Mme Valérie HALLER, Conseillère Municipale Déléguée

	Date	Avis
Commission n°1	06/02/2025	Favorable unanime

Résumé :

Les 2 associations CIDFF du Doubs (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et Solidarité Femmes Besançon ont fondé l'association de préfiguration de la Maison des Femmes pour l'Egalité (MDFE).

Celle-ci sollicite une subvention de la Ville de Besançon afin de financer les animations du collectif 8 mars (anciennement animé par le CIDFF). Elle redistribuera cette somme aux associations qui participeront à la programmation et qui lui en ont fait la demande.

I. Contexte

La journée internationale des droits des femmes, reconnue par l'Organisation des Nations Unies, est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde depuis 1975. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes.

Chaque année à Besançon des événements sont organisés par un collectif d'associations et de partenaires institutionnels dont la Ville de Besançon, l'Etat, le Mouvement du Nid, FETE, le CICS, l'ADDSEA, l'UNSS, le CIDFF, Solidarité Femmes, Fédération Léo Lagrange... Il propose des interventions et des expositions sur le thème de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et intervient dans la sphère publique dans différents domaines : culturel, sportif, éducatif et historique.

En 2025, plusieurs actions seront organisées et coordonnées par la MDFE sur la période entourant le 8 mars avec pour objectif de rendre visible la lutte pour l'égalité des droits des femmes à travers de multiples actions organisées, créées et animées par les associations du collectif. Ces actions d'information et de sensibilisation sont destinées à un public adulte et aux jeunes adultes. Les événements sont ouverts à tous.

Programmation :

Association	Montants demandés	Programmation
CIDFF	540 €	Conférence de Daria Marx "Grosse n'est pas un gros mot"
SOLIDARITE FEMMES BESANCON	720 €	Evènement militant - village associatif pour la journée internationale de lutte des droits des femmes et des minorités de genre Présentation au grand public de chaque association, sensibilisation prévention sur différents thèmes Plusieurs animations seront organisées tout au long de l'après-midi Clôture festive par DJ set
PEUPLE SOLIDAIRE DOUBS	500 €	Form'action femmes et économie. En partenariat avec le nouveau théâtre bisontin (CDN) en harmonie avec la pièce "Qui a besoin du ciel"
LE BASTION	1 000 €	Femme de jazz, une histoire de jazz (exposition) Femme de jazz, une autre histoire du jazz (sieste musicale) Melba et son trombone (lecture musicale à partir de 5 ans) Conférence : "les inégalités F/H au travail dans le secteur du spectacle vivant"
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	0 €	Intervention égalité en milieu scolaire : collège Clairs Soleils

Association	Montants demandés	Programmation
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	0 €	Conférence gesticulée
MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BESANCON		<p>Programmation autour de la sculpture de Lili Reynaud Dewar, dévoilée au public à cette occasion (programme à confirmer) :</p> <p>10h : Inauguration de l'œuvre et discours officiels (Mme la Maire et Mme Chassagne) - Place de la révolution 11h : Conférence sur Jenny d'Héricourt (Michel Antony) et la condition féminine au XIXème (Brigitte Rochelandet) – au musée 14h : Conférence théâtralisée de l'ArÊTE – au musée 15h : Rencontre de l'artiste avec les habitants : présentation de l'œuvre, la démarche de création, la technique, l'épopée de l'arrivée de l'œuvre par l'équipe projet du musée – au musée 15h et 17h : Visite Les artistes femmes du musée de Quimper s'invitent au MBAA par Virginie Guffroy, conservatrice des beaux-arts - musée 16h : Visite débat avec l'association Léo Lagrange "Où sont les femmes ?" – au musée 17h : Spectacle de danse de l'association Group' - Place de la Révolution (repli hall)</p> <p>Visite thématique « On en parle au musée : où sont les femmes ? » Les femmes dans l'art, de la Préhistoire au XXe siècle Visite co-animée par le musée des beaux-arts et d'archéologie et la Fédération Léo Lagrange Sur inscription en ligne</p>
MOUVEMENT DU NID		<p>Portes ouvertes : venez découvrir les missions du Mouvement du Nid.</p> <p>Pour les professionnels : découvrir l'association au sein des locaux, ses missions et le déploiement de la loi du 13 avril 2016 dans l'accompagnement des victimes, le vendredi 7 mars de 10h à 17h. Des ressources bibliographiques seront à disposition gratuitement.</p> <p>Le grand public, quant à lui, est invité à découvrir l'association le samedi 8 mars de 10h à 14h.</p>

II. Soutien financier

L'association de préfiguration de la Maison Des Femmes pour l'Égalité sollicite la Ville de Besançon afin d'obtenir une subvention pour la célébration de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars.

La Ville propose de soutenir ces actions à hauteur de 2 760 €.

En cas d'accord, la dépense totale d'un montant de 2 760 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068.

Le versement de la subvention aura lieu en une fois à compter de sa notification.

L'association transmettra un compte-rendu de l'utilisation de la subvention.

Rappel du soutien financier par la Ville

Nom de la structure	2022	2023	2024
CIDFF	1 000 €	2 700 €	2 500 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2025 de 2 760 € à l'association de préfiguration de la Maison Des Femmes pour l'Égalité (MDFE) dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Kévin BERTAGNOLI
Adjoint

Pour extrait conforme,
Pour la Maire, l'Adjoint suppléant



Gilles SPICHER
3^{ème} Adjoint